La fac fait peu à peu une place au handicap

L'accueil des étudiants handicapés s'améliore dans les universités, mais l'accès aux études ne se résume pas à l'aménagement des locaux.

OPÉRATEURS Services « mission handicap » des universités et des grandes écoles.

PARTENAIRES Associations, ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, entreprises.

FINANCEMENTS 7,5 millions €/an (ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche)

CONTACTS
- UDS, Françoise Le Jallé, courriel : flejalle@unistra.fr
- Service accueil handicap de Grenoble, tél. : 04 76 82 84 70.
- Sciences-po Paris, Catherine Blanc, tél. : 01 45 49 54 10.
- Ministère de l'Enseignement supérieur, Annie Bretagnolle, tél. : 01 55 55 75 62.

Au plus tard le 31 décembre 2010, les locaux des universités devront être accessibles aux personnes handicapées. C'est ce que prévoit un arrêté du 21 mars 2007. La signature de chartes entre le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche et la Conférence des présidents d'université le 5 septembre 2007, puis la Conférence des grandes écoles le 23 mai 2008 ont déjà permis la généralisation de services d'accueil spécifiques. Les moyens sont là, la volonté aussi. Mais le chantier est de taille.

Ainsi, à l'université de Strasbourg (UDS), comme l'explique Françoise Le Jallé, la coordinatrice de la mission handicap, « l'accès aux salles reste problématique. Nos amphis, placés sur des demi-étages, datent souvent des années 60. Un diagnostic complet est en cours. En attendant, nous nous adaptons en réorganisant certains cours. Les parcours extérieurs sur le campus doivent aussi être revus. » Toutes les universités n'ont pas avancé au même rythme : à Grenoble, depuis 1993, un foyer possède une vingtaine de chambres « domotisées », adaptées aux étudiants handicapés. « Elles se trouvent dans une cité U ordinaire du Crous. L'inclusion avec les autres étudiants est totale, malgré les contraintes », décrit Marie-Paule Balicco, directrice du service accueil handicap interuniversitaire de Grenoble. Dans cette ville, les tramways et les bus adaptés au handicap moteur constituent en outre un atout majeur pour les personnes handicapées.

Aide humaine

Lorsque l'accès aux locaux est résolu, reste l'accès aux disciplines. « Quand j'étais en prépa littéraire à Montpellier, témoigne Pierre Marragou, aujourd'hui en master à Sciences-po Paris, un professeur nous disait "lisez ça pour demain". Mais quand on ne voit pas, c'est assez compliqué. A cette période, ce sont mes parents qui m'ont beaucoup aidé. » Prise de notes, examens et recherches en bibliothèque sont en effet autant de tâches que les étudiants handicapés ne peuvent pas toujours effectuer seuls.

Examens adaptés

A l'UDS, des assistants d'études, qui sont des étudiants, transmettent leurs notes à leur camarade et les aident au quotidien, sans se substituer aux auxiliaires de vie sociale, qui dépendent de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH). « Les assistants sont rémunérés et suivent une formation pour trouver la bonne distance avec l'étudiant et n'être ni trop protecteur ni trop envahissant », précise Françoise Le Jallé. « Je n'ai pas besoin d'une aide constante, note Pierre Marragou, seulement d'un soutien pour sélectionner les bons livres, les pages dont j'ai besoin. Je trouve normal que ce travail soit rémunéré. » De son côté, « Sciences-po Paris exonère de droits d'inscription les étudiants handicapés, estimant qu'ils ont déjà beaucoup de frais pour s'équiper et se déplacer, ainsi que de difficultés à se loger », indique la coordinatrice des projets handicap, Catherine Blanc.

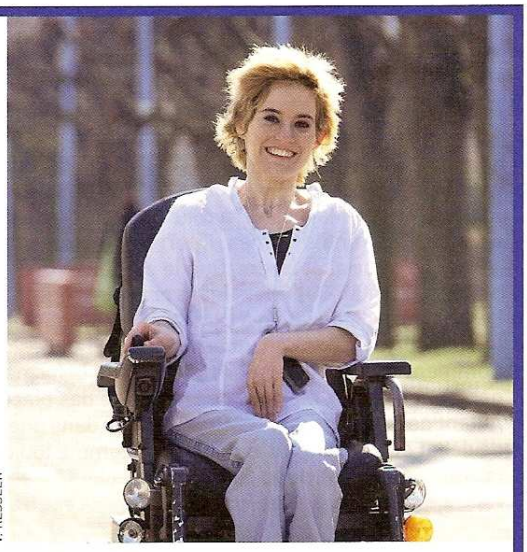
En outre, lors des examens, les temps et les conditions des épreuves sont ajustés. « Sur la base des certificats médicaux délivrés par le centre de santé universitaire, des adaptations sont préconisées par le service accueil handicap », explique Marie-Paule Balicco. Certains planchent dans des salles séparées, bénéficient d'un tiers de temps supplémentaire et/ou d'un secrétaire quand ils ne peuvent pas écrire. « Ce sont des normes, si certains n'ont pas besoin d'un tiers de

TÉMOIGNAGE

Indya Roberts, étudiante en master 2 de droit du multimédia à l'université de Strasbourg

« L'assistant d'études, un soutien important »

« Après une licence de LEA à Bordeaux, je suis venue à Strasbourg. J'ai une assistante d'études, car il y a beaucoup de notes à prendre. Elle m'envoie les cours par courriel, notamment. Ce soutien est important. Au début, j'ai eu un assistant qui était lui-même handicapé. Je suppose que le service accueil handicap s'était dit "qui se ressemble s'assemble". Mais cela n'a pas marché en raison de l'effet miroir et parce que nous étions isolés des autres. Les valides ont eux aussi leur handicap, leur angoisse, leur faiblesse. La nôtre, elle se voit tout de suite. Mais, au fond, nous sommes tous les mêmes. »



V. KESSLER



F. LAGUET/PHOTOPQR/OUEST FRANCE

Accueillir des étudiants handicapés nécessite des locaux adaptés mais aussi du matériel, des assistants...

Analyse

POINTS FORTS

- Une réflexion globale, du collège au monde du travail.
- Des moyens financiers et du personnel qualifié.
- Une volonté de combler les méconnaissances sur le handicap.

POINTS FAIBLES

- La mutualisation insuffisante des savoir-faire acquis en matière d'accueil et d'adaptation.
- Encore trop peu de candidats handicapés aux grandes écoles.

temps complet, il faudrait plus à d'autres. L'équité est un équilibre délicat. Nous devons aussi trouver des secrétaires capables de faire ce travail sans aider l'étudiant, tout en comprenant ce qu'il dicte. En sciences, à bac+6, c'est parfois difficile», souligne Martine Ronat, ergothérapeute au service accueil handicap interuniversitaire de Grenoble.

La technologie joue par ailleurs un rôle essentiel. A Grenoble, c'est l'ergothérapeute Martine Ronat qui est chargée «de détecter les entraves et de trouver une solution technique. Le matériel personnel est financé par la MDPH. L'université ne finance que le matériel commun: ordinateurs en libre-service, auxquels accèdent tous les étudiants». Elle travaille également auprès des professeurs. «Nous les encourageons à mettre en ligne leur cours, car cela facilite la vie des étudiants qui utilisent des logiciels de lecture ou de dictée. Mais, pour certains enseignants, ce geste reste difficile. C'est une question de pédagogie.» A Strasbourg, une centaine de professeurs jouent le jeu depuis 2005. Entre 2007 et 2009, les 647 enregistrements de cours ont entraîné plus de 260000 consultations. D'ici 2012, 120 salles équipées en matériel d'enregistrement viendront s'ajouter à la cinquantaine existantes.

Au bout du parcours, se trouve le monde du travail. A Rouen, cinq permanents de l'association Handisup suivent la scolarité de plus de 200 jeunes handicapés. «Notre forum annuel rassemble une cinquantaine d'entreprises à qui nous présentons les profils de nos étudiants en recherche d'emploi ou de stage. A chaque fois, quarante places sont trouvées», se félicite Charlotte Lemoine, déléguée générale d'Handisup Rouen. Un résultat dû à un contact permanent entre les milieux, pour combler leur méconnaissance réciproque. «Un diplômé est pris pour ses compétences, mais l'entreprise doit adapter le poste, revoir ses critères de rentabilité, de performance. Le handicap n'est pas juste une "situation", mais une vraie limite, à accepter», ajoute-t-elle. Mais une chose est sûre: «Un diplômé handicapé est souvent très motivé: il a dépassé ses difficultés et préfère travailler plutôt que de toucher une allocation.» A Sciences-po Paris, Catherine Blanc est optimiste: «Nous sommes à un tournant, dont on verra les effets dans trois ou quatre ans. Le handicap fait réfléchir sur l'ensemble de l'organisation du travail. Une qualité d'usage améliorée profite à tous.»

OSER ALLER À L'UNIVERSITÉ

Certaines entreprises souhaitent accueillir des stagiaires en situation de handicap, mais les candidats sont parfois rares. «Pour des stages en master, nous n'avons quelquefois personne à proposer», regrette Marie-Paule Balicco, directrice du service accueil handicap interuniversitaire de Grenoble. D'après l'association Starting-Block, 80% des personnes handicapées ont un niveau de formation inférieur au bac. «Il faut inciter dès le lycée à faire des études», répond Charlotte Lemoine, de l'association Handisup Rouen. De plus, «l'université conduit vers l'autonomie. Son approche du handicap est différente», note Annie Bretagnolle, chargée de mission au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Martine Ronat, ergothérapeute à l'université de Grenoble, estime pour sa part qu'«un travail psychologique reste à mener sur la différence entre les droits des personnes handicapées et leurs véritables besoins».

Batailler

Certains étudiants ont aussi eu à surmonter des obstacles psychologiques pour faire des études supérieures. Handisup intervient d'ailleurs dès le lycée pour encourager la poursuite des études *(lire l'encadré)* et pour faciliter l'accès à l'université. «Nous avons par exemple bataillé pour qu'un lycéen handicapé puisse suivre le DUT en chimie qu'il avait choisi, relate Charlotte Lemoine. Sous prétexte, notamment, qu'un fauteuil roulant n'est pas compatible avec des manipulations de produits, il n'avait pas été retenu, alors qu'il avait le niveau. Il a finalement pu suivre cette formation.»

La détermination et la motivation de ces étudiants sont à la mesure des obstacles qu'ils doivent surmonter. Les équipes d'accueil des universités, elles, sont comme galvanisées par cet état d'esprit remarquable. ■

Virginie Vendamme